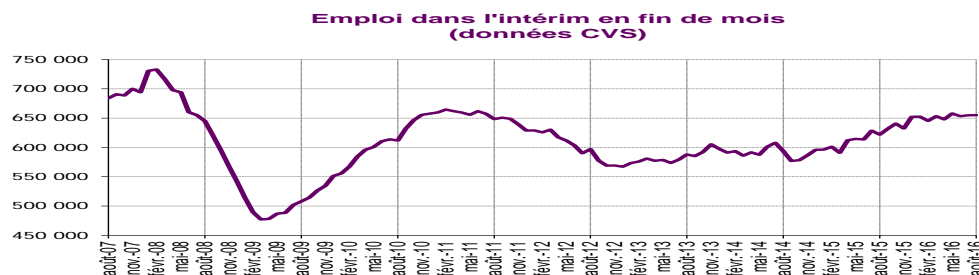


L'EMPLOI INTÉRIMAIRE EN AOÛT 2016

Fin août 2016, le nombre d'intérimaires s'établit à 655 000 en valeur corrigée des variations saisonnières (donnée provisoire). Il se stabilise par rapport à fin juillet 2016 (+0,0%) et progresse de 5,3% en un an*.

L'évaluation définitive du nombre d'intérimaires à fin juillet est de 654 900, soit une hausse de 0,2% en un mois et une hausse de 4,2% sur un an (cf. annexe 2).



RÉSULTATS DÉTAILLÉS EN AOÛT 2016

La répartition par secteur d'activité de l'emploi intérimaire diffère sensiblement de celle de l'emploi salarié total. En effet, l'emploi intérimaire est prépondérant dans l'industrie et la construction. L'industrie représente 17,2% de l'emploi salarié total, mais emploie 44,0% des intérimaires. La construction représente 15,5% de l'emploi intérimaire contre 7,7% de l'emploi salarié total. Inversement, 75,1% des salariés travaillent dans le secteur tertiaire contre seulement 39,9% des intérimaires (cf. tableau 1 en annexe 3).

A fin août, le taux de recours à l'intérim¹ est de 8,9% dans l'industrie, de 7,1% dans la construction et de 2,1% dans le secteur tertiaire. Le taux de recours moyen, tous secteurs confondus, est de 3,8%.

SECTEURS D'ACTIVITE (A4)	Taux de recours à l'intérim à fin août (en %)
Agriculture, sylviculture, pêche	NS
Industrie	8,9
Construction	7,1
Tertiaire	2,1
TOTAL	3,8

Données brutes

***Avertissement :** Les évolutions d'emploi intérimaire présentées ici reposent sur une méthodologie établie en commun avec la Dares et sont donc identiques avec celles publiées par la Dares. Cf <http://www.pole-emploi.org/statistiques-analyses/systeme-d-information-ett-@/5931/view-article-234.html>. Pôle emploi publie un nombre total d'intérimaires, alors que la Dares publie un nombre d'intérimaires en emploi principal. Compte tenu de cette différence de concepts, les séries publiées par Pôle emploi et la Dares restent différentes en niveau.

¹ Le taux de recours à l'intérim se définit comme le rapport entre les effectifs intérimaires du secteur et les effectifs salariés globaux de ce secteur (y compris intérim), estimés à partir des données trimestrielles d'emploi salarié de l'Acoss relatives à fin septembre 2016 (dernier point disponible).

Évolution mensuelle par secteur (CVS)

En août, les effectifs intérimaires augmentent dans l'industrie (+2,8%). Les effectifs dans le tertiaire et la construction baissent (respectivement -0,8% et -4,5%).

Secteurs	Principaux secteurs	Variation absolue mensuelle (nombre d'intérimaires)	Evolution mensuelle CVS	Evolution trimestrielle CVS	Evolution annuelle CVS
Industrie		7 840	2,8%	0,6%	3,8%
	Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	440	2,2%	0,0%	1,1%
	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	2 020	3,8%	-6,6%	4,4%
	Fabrication d'autres produits industriels	-420	-0,3%	2,5%	3,4%
	Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques - fabrication de machines	2 070	5,9%	4,7%	14,9%
	Fabrication de matériels de transport	3 710	8,8%	-3,6%	0,3%
Construction		-5 530	-4,5%	-6,6%	4,4%
Tertiaire		-2 110	-0,8%	1,5%	7,7%
	Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	-250	-0,4%	2,5%	3,4%
	Transports et entreposage	1 370	1,6%	4,7%	14,9%
	Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien	-610	-1,2%	-3,6%	0,3%
	Administrations publiques, enseignement, santé humaine et action sociale	-300	-2,4%	-5,9%	2,8%

Parmi les principaux secteurs de l'industrie, les effectifs intérimaires augmentent le plus dans la « fabrication de matériels de transport » (+8,8%). Ils sont suivis par la « fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques-fabrication de machines », la « fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac » et les « industrie extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution » (respectivement +5,9%, +3,8% et +2,2%). En revanche, les effectifs baissent dans la « fabrication d'autres produits industriels » de 0,3%.

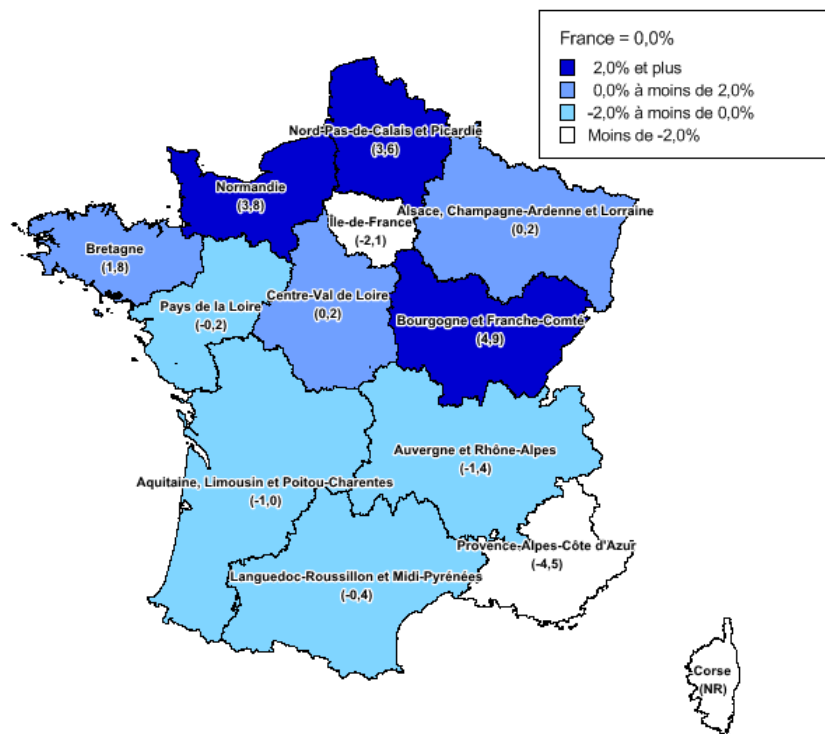
Dans le tertiaire, les effectifs intérimaires augmentent seulement dans les « transports et entreposage » (+1,6%). Les « commerce, réparation d'automobiles et de motocycles », les « activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien » et les « administrations publiques, enseignement, santé humaine et action sociale » voient leurs effectifs baisser : respectivement -0,4%, -1,2% et -2,4%.

Évolution par région

La répartition régionale de l'emploi intérimaire est relativement proche de celle de l'emploi salarié total. Cependant, les régions Ile-de-France et Provence-Alpes-Côte d'Azur font partie des régions qui possèdent les plus faibles taux de recours à l'intérim (respectivement 2,2% et 3,0%) en raison du faible poids de leur industrie. A l'opposé, les taux de recours les plus élevés se situent dans les régions suivantes : Centre-Val de Loire (5,4%), Pays de la Loire, Normandie et Bourgogne et Franche-Comté (5,2% chacune) (cf. tableau 2 en annexe 3).

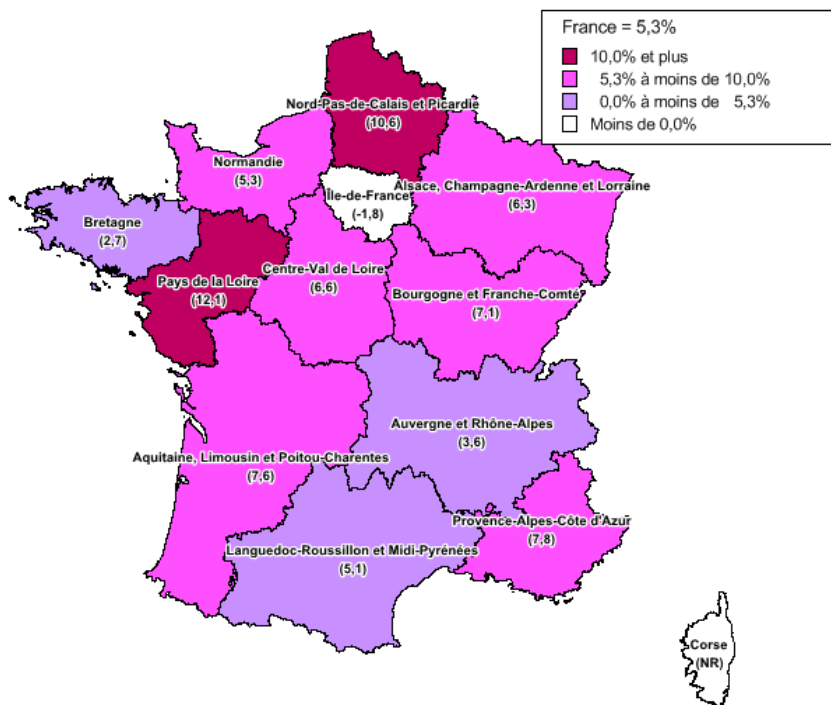
En août par rapport à juillet, l'emploi intérimaire progresse dans 6 régions. La région Bourgogne et Franche-Comté enregistre la plus forte hausse (+4,9%).

Carte 1 – Évolution mensuelle (CVS) août 2016/juillet 2016



Sur un an, l'emploi intérimaire progresse dans toutes les régions excepté l'Île-de-France. La hausse la plus marquée concerne la région Pays de la Loire (+12,1%).

Carte 2 – Évolution annuelle (CVS) août 2016/août 2015

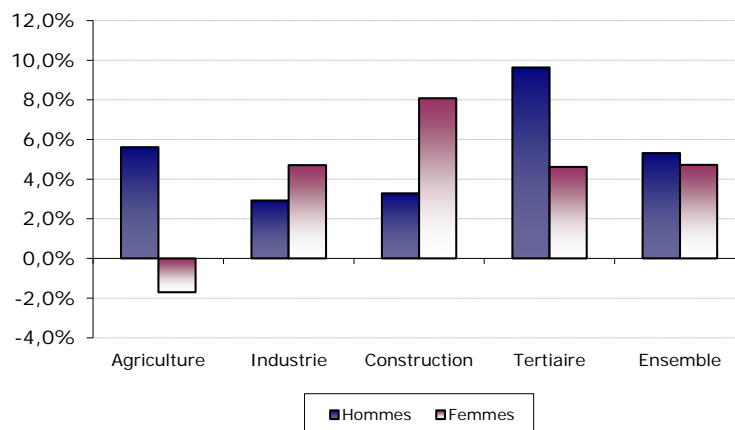


Évolution par sexe selon le secteur d'activité

Les intérimaires sont majoritairement des hommes (72,5%). Par rapport à fin août 2015, leur part augmente de 0,1 point.

Sur un an, les effectifs intérimaires augmentent plus pour les hommes (+5,4%) que pour les femmes (+4,6%). Ce constat se confirme dans le tertiaire où les hommes voient leurs effectifs augmenter de 9,6% contre 4,6% pour les femmes. Contrairement à la tendance générale, les effectifs masculins augmentent moins vite que ceux de leurs homologues féminins dans la construction et dans l'industrie : respectivement 3,3% pour les hommes contre 8,1% pour les femmes dans la construction, 2,9% pour les hommes contre 4,7% pour les femmes dans l'industrie.

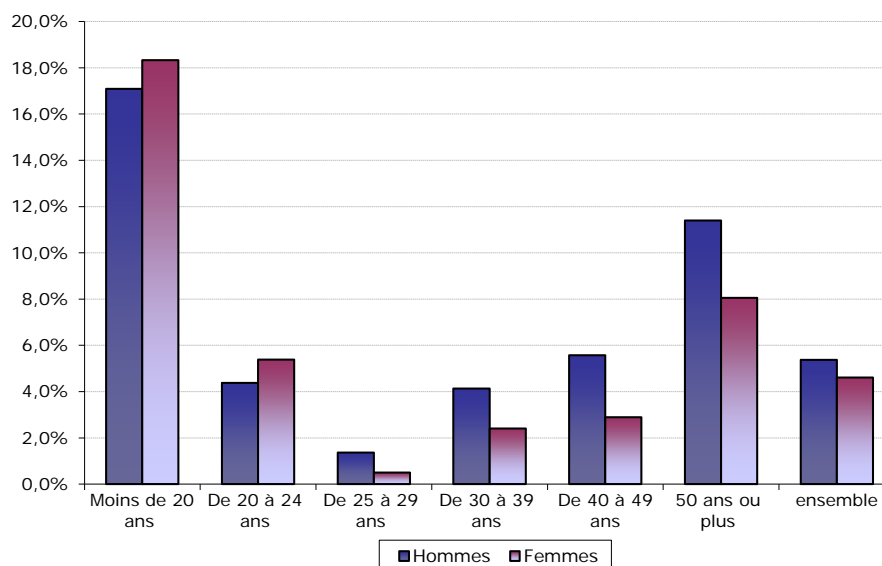
Évolution annuelle par sexe selon le secteur d'activité (en %, données brutes)



Évolution par âge selon le sexe de l'intérimaire

La population des intérimaires est relativement jeune : 46,7% d'entre eux ont moins de 30 ans en août 2016 (cf. tableau 3 en annexe 4). Par rapport à fin août 2015, les intérimaires de 20 à 24 ans, ceux de 25 à 29 ans, ceux de 30 à 39 ans, ceux de 40 à 49 ans ont vu leurs parts baisser (respectivement -0,1 point, -0,7 point, -0,3 point et -0,1 point). Les autres catégories d'âge voient leurs parts augmenter, notamment celle des 50 ans ou plus (+0,5 point).

Évolution annuelle par âge selon le sexe de l'intérimaire (en %, données brutes)



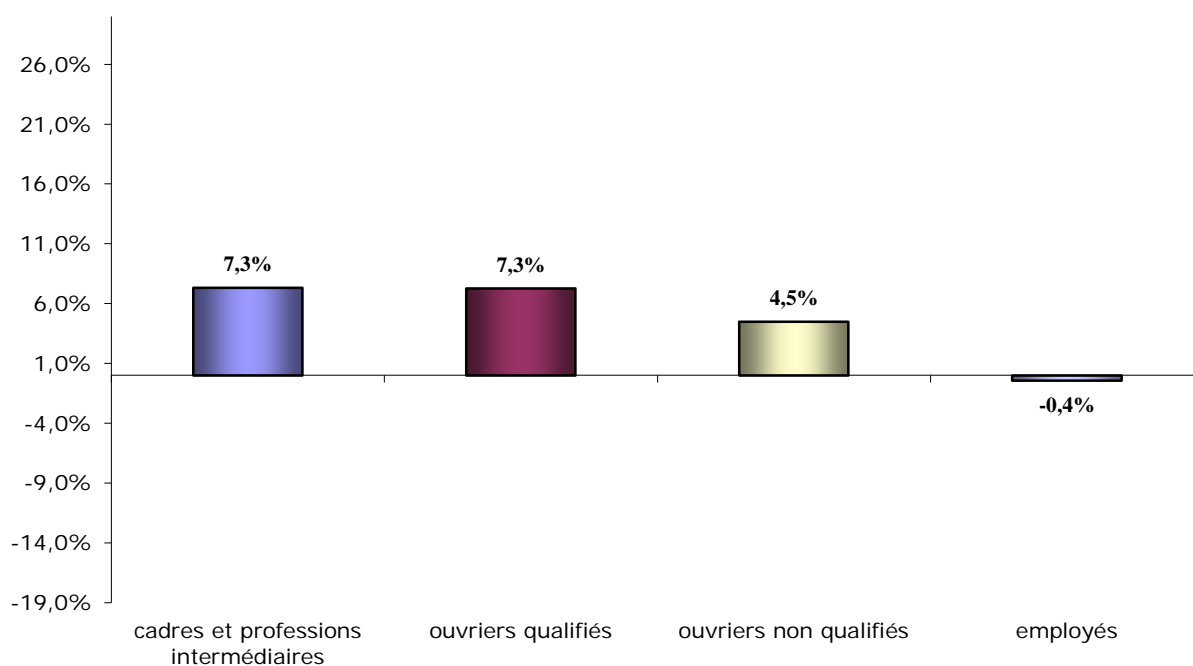
Évolution par catégorie socioprofessionnelle

Les emplois intérimaires sont très majoritairement des emplois d'ouvriers : 39,5% sont des ouvriers qualifiés et 37,3% des ouvriers non qualifiés (cf. tableau 4 en annexe 4).

Sur un an par rapport à fin août 2015, la part des ouvriers non qualifiés et celle des employés baissent (respectivement -0,2 point et -0,7 point). La part des cadres et professions intermédiaires et celle des ouvriers qualifiés augmentent (respectivement +0,2 point et +0,8 point).

Sur un an, toutes les catégories socioprofessionnelles excepté celle des employés voient leurs effectifs intérimaires augmenter : +7,3% pour les ouvriers qualifiés ainsi que pour les cadres et professions intermédiaires, +4,5% pour les ouvriers non qualifiés. Les employés voient leurs effectifs baisser de 0,4%.

Évolution annuelle selon la catégorie socioprofessionnelle (en %)



Fabien Dupuis
Département Observatoire de l'emploi

Annexe 1 : Sources et concepts

Le système d'information spécifique aux Etablissements de Travail Temporaire

Les statistiques d'emploi intérimaire sont établies à partir de la source déclarative « Relevé Mensuel de Mission » et la source « DSN » des entreprises de travail temporaire (ETT). La loi de février 1994 impose en effet aux établissements de travail temporaire de transmettre chaque mois à Pôle emploi un relevé mensuel des missions en cours durant le mois écoulé. Ainsi Pôle emploi centralise l'ensemble des réceptions de RMM et intègre, après avoir effectué les contrôles de qualité et d'exhaustivité, l'ensemble des informations relatives aux missions d'intérim. La rediffusion de l'information s'effectue vers les Directions Régionales des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) et le Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social (Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques : DARES).

Les concepts d'emploi intérimaire et exploitation statistique

Le nombre d'intérimaires est calculé à l'aide de l'indicateur fin de mois. La série est obtenue à partir du niveau de la statistique annuelle d'emploi intérimaire au 31.12.1995 auquel sont appliqués les taux mensuels d'évolution de l'indicateur fin de mois. En raison de la forte variabilité journalière, l'indicateur fin de mois est construit en fonction de la moyenne des cinq derniers jours ouvrés « pertinents » du mois², et non au seul dernier jour ouvré du mois. Au début du mois M+2 sont connus les indicateurs provisoires du mois M et rectifiés du mois M-1.

Convergence des statistiques d'évolution d'emploi intérimaire publiées par Pôle emploi et par la Dares

Jusqu'aux statistiques relatives au mois de décembre 2014, Pôle emploi et la Dares ont publié des évolutions de l'emploi intérimaire différentes, en raison des traitements légèrement différents réalisés à partir de la même source, les relevés mensuels de missions des agences de travail temporaire. Les travaux méthodologiques menés en commun ont permis de faire converger ces traitements et d'obtenir, à partir de la publication relative à janvier 2015, des statistiques d'évolution de l'emploi intérimaire identiques.

A la suite de ces travaux, Pôle emploi a révisé à compter de la publication de mars 2015 (statistiques relatives à janvier 2015) ses séries d'emploi intérimaire depuis janvier 2013. La Dares a utilisé en mars 2015 la méthodologie commune pour établir sa statistique d'évolution provisoire de l'emploi intérimaire en janvier 2015 ; elle révisé dans sa publication d'avril 2015 ses séries d'emploi intérimaire depuis janvier 2009.

Pôle emploi publie un nombre total d'intérimaires, alors que la Dares publie un nombre d'intérimaires en emploi principal. Compte tenu de cette différence de concepts, les séries publiées par Pôle emploi et la Dares restent différentes en niveau.

Calcul des évolutions

L'évolution provisoire de l'emploi intérimaire entre le mois M et le mois M+1 est calculée en utilisant uniquement les missions déclarées « à l'heure » par des entreprises de travail temporaire qui ont déclaré des missions à la fois pour le mois M et pour le mois M+1 (méthode dite de « cylindrage » ou à champ de SIRET constant). Cela représente environ 90% des missions déclarées.

L'évolution révisée de l'emploi intérimaire entre le mois M et le mois M+1 est calculée en utilisant l'exhaustivité des missions déclarées « à l'heure » ou avec un mois de retard, sans « cylindrage » (soit près de 97% des missions déclarées).

Pour le calcul des évolutions, chaque mission en cours lors des 5 jours pertinents est comptabilisée au prorata de sa durée (une mission d'1 jour compte ainsi pour 0,2 ; une mission de 2 jours pour 0,4 etc.).

Les évolutions publiées, provisoires comme révisées, sont corrigées des variations saisonnières. Les séries CVS sont réalisées à l'aide de la procédure X12 en retenant le modèle multiplicatif. Les coefficients CVS sont réestimés tous les mois.

² Les cinq derniers jours ouvrés « pertinents » sont les cinq derniers jours ouvrés du mois qui ne sont pas concernés par un « pont ». Il existe aussi un traitement spécifique pour le mois de décembre afin d'exclure la période entre les fêtes.

Annexe 2 : Evolution en fin de mois

Date	Effectifs en fin de mois <i>Données CVS</i>	Taux d'évolution CVS		
		Taux Mensuel	Taux trimestriel	Taux annuel
août-12	596 905	1,2%	-2,4%	-7,9%
sept-12	577 406	-3,3%	-4,3%	-11,3%
oct-12	568 935	-1,5%	-3,6%	-12,3%
nov-12	569 222	0,1%	-4,6%	-11,0%
déc-12	566 947	-0,4%	-1,8%	-9,8%
janv-13	573 325	1,1%	0,8%	-8,9%
févr-13	575 692	0,4%	1,1%	-8,0%
mars-13	581 084	0,9%	2,5%	-7,8%
avr-13	577 093	-0,7%	0,7%	-6,5%
mai-13	578 775	0,3%	0,5%	-5,4%
juin-13	573 404	-0,9%	-1,3%	-5,0%
juil.-13	579 217	1,0%	0,4%	-1,8%
août-13	587 937	1,5%	1,6%	-1,5%
sept.-13	585 015	-0,5%	2,0%	1,3%
oct.-13	592 107	1,2%	2,2%	4,1%
nov.-13	605 119	2,2%	2,9%	6,3%
déc.-13	597 369	-1,3%	2,1%	5,4%
janv.-14	590 906	-1,1%	-0,2%	3,1%
févr.-14	593 666	0,5%	-1,9%	3,1%
mars-14	585 983	-1,3%	-1,9%	0,8%
avr.-14	591 469	0,9%	0,1%	2,5%
mai-14	587 305	-0,7%	-1,1%	1,5%
juin-14	601 043	2,3%	2,6%	4,8%
juil.-14	607 683	1,1%	2,7%	4,9%
août-14	593 558	-2,3%	1,1%	1,0%
sept.-14	576 779	-2,8%	-4,0%	-1,4%
oct.-14	578 192	0,2%	-4,9%	-2,4%
nov.-14	586 491	1,4%	-1,2%	-3,1%
déc.-14	595 830	1,6%	3,3%	-0,3%
janv.-15	596 216	0,1%	3,1%	0,9%
févr.-15	601 149	0,8%	2,5%	1,3%
mars-15	590 845	-1,7%	-0,8%	0,8%
avr.-15	612 081	3,6%	2,7%	3,5%
mai-15	614 460	0,4%	2,2%	4,6%
juin-15	613 460	-0,2%	3,8%	2,1%
juil.-15	628 363	2,4%	2,7%	3,4%
août-15	621 749	-1,1%	1,2%	4,7%
sept.-15	631 743	1,6%	3,0%	9,5%
oct.-15	640 569	1,4%	1,9%	10,8%
nov.-15	632 277	-1,3%	1,7%	7,8%
déc.-15	652 082	3,1%	3,2%	9,4%
janv.-16	652 523	0,1%	1,9%	9,4%
févr.-16	645 209	-1,1%	2,0%	7,3%
mars-16	653 104	1,2%	0,2%	10,5%
avr.-16	647 692	-0,8%	-0,7%	5,8%
mai-16	657 888	1,6%	2,0%	7,1%
juin-16	653 255	-0,7%	0,0%	6,5%
juil.-16	654 879	0,2%	1,1%	4,2%
août-16*	654 966	0,0%	-0,4%	5,3%

*Données provisoires

Annexe 3

Tableau 1 – Répartition de l'emploi intérimaire selon les secteurs

SECTEURS D'ACTIVITE (A17)	Répartition de l'emploi intérimaire à fin août (en %)
Agriculture, sylviculture, pêche	0,5
Industrie	44,0
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	3,6
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	9,5
Cokéfaction et raffinage	0,1
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques-fabrication de machines	5,5
Fabrication de matériels de transport	6,7
Fabrication d'autres produits industriels	18,6
Construction	15,5
Tertiaire	39,9
Commerce-réparation d'automobiles et de motocycles	10,9
Transports et entreposage	14,1
Hébergement et restauration	1,6
Information et communication	0,9
Activités financières et d'assurance	1,6
Activités immobilières	0,4
Activités scientifiques et techniques - services administratifs et de soutien	7,6
Administrations publiques, enseignement, santé humaine et action sociale	1,8
Autres activités de services	0,9
TOTAL	100,0

Tableau 2 - Répartition de l'emploi intérimaire selon les régions

REGIONS	Répartition de l'emploi intérimaire à fin août (en %)	Répartition de l'emploi salarié au 30/06/16 (en %)	Taux de recours à l'intérim (en %)
GRAND EST	9,2	7,7	4,5
NOUVELLE AQUITAINE	8,2	7,8	3,9
AUVERGNE RHÔNE-ALPES	13,5	12,7	4,0
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ	5,3	3,8	5,2
BRETAGNE	5,4	4,5	4,6
CENTRE-VAL DE LOIRE	5,1	3,6	5,4
CORSE	0,0	0,4	NR
ÎLE-DE-FRANCE	15,4	26,2	2,2
OCCITANIE	6,9	7,6	3,4
HAUT-DE-FRANCE	10,9	8,1	5,1
NORMANDIE	6,4	4,6	5,2
PAYS DE LA LOIRE	8,0	5,7	5,2
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	5,8	7,4	3,0
TOTAL	100,0	100,0	3,8

*Le taux de recours à l'intérim se définit comme le rapport entre les effectifs intérimaires de la région et les effectifs salariés globaux de cette région estimés fin septembre 2016.

Annexe 4

Tableau 3 – Répartition selon l'âge

Age	Homme	Femme	Ensemble
Moins de 20 ans	5,9%	8,1%	6,5%
De 20 à 24 ans	21,9%	24,5%	22,6%
De 25 à 29 ans	17,7%	17,2%	17,6%
De 30 à 39 ans	25,7%	21,4%	24,5%
De 40 à 49 ans	17,9%	18,0%	17,9%
50 ans ou plus	10,8%	10,9%	10,8%

Tableau 4 - Répartition selon la catégorie socioprofessionnelle

Catégorie socioprofessionnelle	Homme	Femme	Ensemble
Cadres et Professions intermédiaires	7,8%	15,5%	9,9%
Employés	6,1%	32,0%	13,2%
Ouvriers qualifiés	48,4%	16,2%	39,5%
Ouvriers non qualifiés	37,7%	36,3%	37,3%

Tableau 5 - Répartition selon les 4 grands secteurs

Secteur d'activité en nomenclature A4	Homme	Femme	Ensemble
agriculture	0,5%	0,6%	0,5%
industrie	43,5%	45,4%	44,0%
construction	20,2%	3,2%	15,5%
tertiaire	35,8%	50,8%	39,9%

POUR EN SAVOIR PLUS

contact-DSEE.00144@pole-emploi.fr

www.pole-emploi.org

Pôle emploi, 1 avenue du Docteur Gley,
75987 Paris cedex 20

Directeur de publication

Jean BASSÈRES

Directeur de la rédaction

Stéphane DUCATEZ

Réalisation

Direction des Statistiques, des Études et de
l'Évaluation